



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 4 juillet 2016

HORAIRES PENDANT LES CONGES D'ETE du lundi 4 juillet au vendredi 2 septembre 2016 inclus

Le service des cartes grises, le service des permis de conduire, le service des étrangers et le service des cartes nationales d'identité et des passeports de la préfecture et de la sous-préfecture des Sables d'Olonne adoptent leurs horaires de congés à l'occasion des vacances d'été soit du lundi 4 juillet au vendredi 2 septembre 2016 inclus. Ainsi :

- **ces services seront ouverts uniquement le matin de 8h30 à 12h30**;
- les autres services de la préfecture et de la sous-préfecture des Sables d'Olonne, ainsi que ceux de la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) restent ouverts aux horaires habituels.

Plus de renseignements sur : www.vendee.gouv.fr

S'agissant des **formalités d'immatriculation** (cartes grises) il est rappelé qu'il est possible :

- soit d'envoyer la demande par courrier accompagnée des pièces justificatives (la liste des pièces constitutives des dossiers est accessible sur : www.vendee.gouv.fr) ;
- soit de s'adresser aux professionnels de l'automobile agréés dont les coordonnées figurent sur le site Internet des services de l'État en Vendée : www.vendee.gouv.fr (uniquement pour les opérations de changement de titulaire).

S'agissant de la **délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports** tous les renseignements sont à solliciter auprès des mairies

Fermeture exceptionnelle des services le vendredi 15 juillet 2016.

